

<p><b>D 25-47</b></p> <p><b>SUBVENTION A L'ASSOCIATION « MOTOBALL CLUB HOULGATAIS ».</b></p> <p>Votants : 19 Pour : 17 voix Contre : 0 voix Abstention : 2 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u></p> <p>Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Fabien DUPONT, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI et Antoine ARIF, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u></p> <p>Patrick BARBA : pouvoir donné à Dominique FROT Sylvia FLEURY : pouvoir à Alain BERTAUD Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Antoine ARIF</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	--

Pour faire suite aux échanges lors de la réunion du conseil en commission en date du 2 juin 2025 et à la décision qui a été prise ce jour-là, Laurent LAEMLÉ propose aux membres du conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention à l'association « Motoball Club Houlgatais », au titre de l'année 2025, d'un montant de 15 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à la majorité (2 abstentions : Dominique FROT et Patrick BARBA), d'approuver le versement d'une subvention de 15 000 € au profit de l'association « Motoball Club Houlgatais » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier.



Olivier COLIN,  
Maire.